La Tour du Pin Montauban
FR C3.0564.B.
Case FRC 20770

COPIE EXACTE DE LA LETTRE

De M. l'Archevêque d'Auch, au Corps Electoral, assemblé le 13 Février 1791.

MESSIEURS,

QUOIQUE j'aie l'honneur d'être l'Evêque de la plupart de ceux qui composent le Corps Electoral, c'est-à-dire, leur maître dans la Foi, leur pere en Dieu, leur guide dans les voies du salut; quoique je sois, Messieurs, suivant l'expression de St. Paul, l'ambassadeur & le représentant de Jesus-Christ, & suivant celle de St. Jean, l'ange de l'Eglise, qui vous a reçu dans son sein, & vous faisant enfans de Dieu, vous a permis & ordonné d'aspirer à l'héritage céleste, je ne craindrai pas de prendre aujourd'hui une voix suppliante, car il s'agit du plus grand de vos intérêts: & que ne puis-je, au prix des plus ardentes supplications, de mes larmes, & même de mon sang, vous engager à ne pas sacrifier à de vaines prétentions, à des intérêts d'un moment, l'intérêt sacré de votre salut. C'est donc au nom de ce qui doit vous être le plus cher, c'est encore au nom adorable du divin fondateur de l'Eglise Catholique, que je vous supplie de vouloir bien vous interroger vous-même sur l'objet de votre réunion dans ces lieux. Un instant de réflexion, Messieurs, je vous en conjure, sur cette étonnante réunion: qu'est-il donc arrivé dans l'Eglise de Jesus-Christ? Un ange est-il descendu du Ciel pour en changer la face, les principes & les usages?

THE NEWBERRY LIBRARY

Quels miracles ont été opérés à l'appui d'un ſi grand changement & d'une nouvelle doctrine ? Quelles propheties l'avoient annoncé ? Voilà cependant ce qu'il faudroit, pour légitimer des formes ſi étranges, des dogmes juſqu'à préſent inouis.

Qu'allez-vous faire, Meſſieurs, y avez-vous bien penſé ? Vous voilà aſſemblés pour nommer un Evêque à cette antique & vénérable Métropole : je pourrois vous demander ce que c'eſt qu'un Evêque, & ce qu'il y a de temporel & de civil dans ſa miſſion, de qui viennent les pouvoirs qui conſtituent ſon autorité, quel eſt l'objet de cette autorité, quelle eſt la fin eſſentielle de ſon miniſtere. Je pourrois vous demander encore de qui vous tenez le droit de nommer un Evêque, c'eſt-à-dire, un Miniſtre de l'Egliſe, & un diſpenſateur des myſtères de J. C.... Mais allons encore plus directement au but : vous voulez donner un Evêque à cette Egliſe ! mais que ſuis-je donc à vos yeux ? Je vous le demande ; hier j'étoit votre Evêque, j'avois autorité ſur vos ames, j'avois drois à votre reſpect & à votre docilité : dites-moi, Meſſieurs, ſi vous le pouvez, comment j'ai perdu en un inſtant cette qualité & tous mes droits ? Avez-vous jamais cru que vous puiſſiez me les enlever ? De bonne foi, le croyez-vous aujourd'hui même que vous êtes aſſemblés pour me remplacer : non, Meſſieurs, vous ne le croyez pas, mais ſi vous ne le croyez pas, qu'allez-vons donc faire ? Agir contre votre conſcience, & mentir à l'eſprit ſaint. Non, vous n'en êtes pas capables, votre religion me raſſure : vous ne vous précipiterez pas vous-même dans un abyme d'iniquités.

Ce n'eſt pas nous, direz-vous peut-être, qui vous avons deſtitué, c'eſt l'Aſſemblée : mais quels ſont les pouvoirs qu'elle exerce ? Ce ſont les vôtres, ceux que le Peuple Français lui a confié ; elle n'en a pas d'autres : or ſi le Peuple n'a pas le droit de me deſtituer, l'Aſſem-

blée ne le peut donc pas. On croit pouvoir lever cette invincible difficulté, en disant que nous sommes censés avoir donné notre démission ; nous ne l'avons pas donnée, Messieurs, & nous ne la donnerons pas. Quand vous me confierez l'exercice de quelque pouvoir qui vous appartienne, vous y mettrez les conditions que vous voudrez, mais quand je possede depuis sept ans une place que vous ne m'avez pas donné, & qui est étrangere à votre autorité, vous ne pouvez pas m'imposer des conditions pour continuer à la posséder ; vous ne pouvez pas m'en dépouiller, en disant que j'ai donné ma démission : que de réflexions ne pourrois-je pas placer ici ! je me borne à une seule : quelle propriété sera desormais à l'abri du caprice des hommes, si on peut les envahir par d'aussi misérables suppositions ?

Mais oublions un moment ce que la loi qui nous dépouille a d'incompréhensible ; permettez que nous en considérions les suites. Il y aura deux Evêques dans ce Diocèse, deux Pasteurs dans presque toutes les Paroisses ; l'un légitime, sous la conduite duquel on pourra faire son salut, parce qu'avec lui on restera dans le sein de l'Eglise ; l'autre intrus, schismatique, hérétique par conséquent, & larron, avec lequel on se perdra infailliblement. Quel pouvoir, Messieurs, aura cet Evêque qu'on veut que vous nommiez ? De qui ses Curés tiendront-ils leur mission ? Les Ministres qu'ordonnera cet intrus ne pourront recevoir de lui l'ordination qu'en commettant de sang-froid, & avec réflexion, un énorme péché mortel ; ils le renouvelleront chaque fois qu'ils exerceront les fonctions de leur ordre, qu'ils ne peuvent pas remplir licitement : leurs sacrifices sont des sacrilèges jusqu'à ce que le légitime Evêque lève leur interdiction : ils ne pourront prêcher, sans tomber dans les liens de l'excommunication. S'ils entendent des confessions, leurs absolutions sont invalides, les mariages qu'ils

béniront ſont nuls aux yeux de Dieu & de l'Egliſe, & ſont autant de concubinages publics.

Enviſagez, Meſſieurs, de ſang-froid, ſi vous le pouvez, cette ſuite de profanations & de ſacrilèges. Quels guides que ceux dont chaque pas ſera une impiété, chaque action un crime, & qui n'offriront aux Fidèles abuſés que le ſimulacre de la Religion déshonorée ſans aucun de ſes bienfaits!

Repréſentez-vous encore, Meſſieurs, les Villes, les Paroiſſes, les familles diviſées ſur le plus grand de tous les intérêts, celui du ſalut, chaque Paſteur ayant ſes partiſans dans le ſein de vos maiſons, les uns opprimés, & ce ſeront ceux que vous avez juſqu'à préſent regardé comme vos légitimes Paſteurs, les autres oppreſſeurs ardens, parce qu'ils auront pour eux l'autorité & la force, & qu'ils ne connoîtront pas de meilleur moyen d'établir leur empire odieux à la plupart des fidèles. De là des perſécutions, des menaces, des violences, des maſſacres même; car c'eſt ainſi que ſe ſont toujours ſignalé les Hérétiques & les Schiſmatiques. Et nous, qui juſqu'ici avions joui de votre confiance, & qui n'avons pas dû la perdre, en vous donnant une ſi forte preuve de notre déſintéreſſement, & de notre inviolable attachement à la Foi, nous qui ſommes vos Concitoyens, vos amis & vos freres, proſcrits alors, & obligés de fuir, nous irons ſous un ciel étranger traîner les miſérables reſtes d'une vie que nous vous avions conſacrée; ou bien, ſi nous reſtons parmi nos Concitoyens, réduits en apparence à la condition des ſimples fidèles, nous renouvellerons dans un Empire Catholique l'exemple des premiers temps de l'Egliſe diſtribuant en ſecret la parole divine, célébrant furtivement les Saints Myſtères, & exerçant dans le ſecret des maiſons, nos auguſtes fonctions. Alors ce ne ſera pas aſſez des voiles myſtiques qui cachent à nos yeux la préſence de Jeſus-

Chriſt dans le pain Euchariſtique : il faudra dérober à tous les regards la vue même des Symboles ſous leſquels il s'enveloppe, ou emprunter les ténèbres de la nuit ; & qui ſait, s'il nous ſera permis de fermer les yeux de nos amis & de nos freres ; du moins ne pourrons-nous accompagner que de nos vœux au tombeau, leurs dépouilles mortelles confiées à des mains ſacrilèges.

Voilà, Meſſieurs, une foible eſquiſſe des maux qui vont couvrir la ſurface de l'Empire. Conſentirez vous à les introduire ſur cette terre juſqu'à préſent ſi pure, & à vous rendre reſponſables au jour du jugement des crimes ſans nombre qui vont être commis, & de la perte de tant d'ames rachetées par le ſang de Jeſus-Chriſt ? O ſages, ô vertueux, ô généreux Dépoſitaires de la confiance du Peuple, vous ne la trahirez pas, j'en ſuis ſûr, & vous ferez éclater dans cette grande occaſion, votre amour & votre reſpect filial pour l'Egliſe.

† L. AP. Archevêque d'Auch.